

Charte du **CONSEIL CITOYEN** de Gaillard

- Écoute
- Tolérance
- Entraide
- Confiance
- Régularité (1 rencontre par mois)
- Dialogue, communication
- Respect de l'engagement
- Ponctualité
- Patience
- Respect de la sphère privée

Communication / mails : uniquement sur le Conseil Citoyen, ses réunions et entre ses membres (pas de diffusion des adresses).

